

## TARIF POUR LES CONFERENCES ET FORMATIONS 2025- III H 5



### **Harmonisation des honoraires et prise en charge, au sein du diocèse de Lyon**

Afin d'assurer une cohérence au sein du diocèse de Lyon, la Curie décide d'adopter **une approche financière commune, concernant les formations délivrées par un service ou un pôle diocésain.**

L'approche retenue est identique à celle de la CEF vis-à-vis des diocèses. A savoir :

#### **Pas de facturation en accompagnement des réseaux paroissiaux du diocèse.**

Le coût de ces formations ou prestations est inclus dans la cotisation des paroisses auprès du diocèse. La Paroisse devra formaliser nominativement l'envoi d'une personne en formation.

Les **seules personnes payant** une formation seront donc celles souhaitant suivre celle-ci à **titre personnel** ou celles **missionnées par une autre entité** que le diocèse ou la paroisse. Dans ce cas, le **tarif de 6 € par heure est maintenu pour l'année 2025 /2026**. Ce tarif sera le même quel que soit le service diocésain organisateur.

Par conséquent, une formation délivrée en paroisse sera sans facturation (puisque les participants seront missionnés par le responsable de la paroisse), sauf les frais liés au matériel pédagogique et aux déplacements.

En cas d'intervention d'un intervenant rémunéré, extérieur aux services diocésains, la facture serait prise en charge par le service diocésain organisateur.

En cas de prestations, par un service diocésain, hors diocèse de Lyon, celles-ci seront facturées avec les montants préconisés par la CEF. Soit pour 2025 :

- Soirée 100€
- ½ journée 177€
- 1 journée 254€

Cette facturation prend en compte les salaires des formateurs, les heures de préparation ; habituellement on compte 3 à 4h de préparation pour 1h de cours s'il s'agit d'un nouveau cours, puis 1h de préparation pour 1 h de cours si déjà presté (en plus des frais de déplacements sur la base des dispositions du diocèse).

**Ces décisions sont applicables pour toute formation mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025.**

**P. Matthieu THOUVENOT**

Vicaire Général Modérateur